



**PLAIDOYER POUR L'AUGMENTATION  
DES ALLOCATIONS BUDGETAIRES DE L'ETAT  
EN FAVEUR DE LA NUTRITION  
AU BURKINA FASO**

Juin 2018



# I. CONTEXTE

## Les causes de la malnutrition sont multifactorielles.

La sécurité nutritionnelle est reconnue comme un moteur clé du développement durable. Elle n'est pas seulement une question de santé publique ou d'alimentation mais une question de développement global impliquant plusieurs secteurs (santé, agriculture, autonomisation de la femme, commerce, emploi et travail, eau, hygiène et assainissement, environnement, développement du jeune enfant, éducation, protection

sociale, réduction de la pauvreté), nécessitant une coordination multisectorielle et multi acteurs efficace pour obtenir des résultats tangibles et durables.

Ainsi, ces déterminants révèlent que la malnutrition est un problème clé transversal dont le dénouement requiert des actions multiformes, complémentaires, coordonnées et provenant des différents secteurs susmentionnés.



**1 enfant sur 4 souffre de retard de croissance\***

situation entravant le processus d'apprentissage de cette frange vulnérable de la population.

**Au Burkina Faso, la carence en fer (anémie) touche :**



Plus de 7 femmes enceintes sur 10



7 enfants d'âge scolaire sur 10



8 enfants de moins de 5 ans sur 10

**Les carences spécifiques** comme celles en vitamine A, en iode, en zinc, en calcium, et en fer sont des formes de malnutrition aussi répandues et ont un impact énorme sur les capacités cognitives et physiques des individus.



**1 enfant sur 10 souffre de malnutrition aiguë et est à haut risque de décès.\*\***

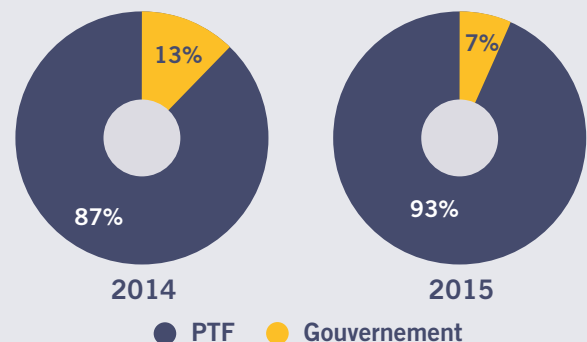
**1 enfant sur 2 environ qui décèdent au Burkina Faso a souffert de malnutrition.**



En 2014 : Le budget de l'Etat a pu supporter seulement 13% du budget global des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition et les 87% provenant des décaissements des Partenaires Techniques et Financiers (Etude RESONUT, 2016).

En 2014 et 2015, le budget alloué à la nutrition représentait environ 0,61 % (moins de 1%) du budget total de l'Etat au niveau de l'ensemble des secteurs clés contributeurs à la nutrition, pour une moyenne d'au moins 3% recommandée (FANUS).

**Budget des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition**



## RAPPEL DE QUELQUES ENGAGEMENTS

- Déclaration d'Abuja : Allocation de 15% du Budget national à la Santé
- Déclaration de Maputo : Allocation de 10% du Budget national à l'Agriculture
- Déclaration FANUS : Allocation d'au moins 3% du budget national (cumul des budgets sectoriels sensibles) à la nutrition
- Engagement d'allouer 5% des ressources propres de l'Etat pour l'Eau potable, Hygiène et Assainissement (WASH)

\* Source : enquête nutritionnelle SMART 2017, Prévalence 21,2%

\*\* Source : enquête nutritionnelle SMART 2017

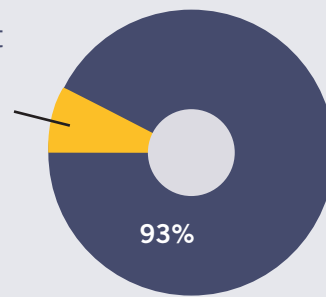
## II. POURQUOI DEVONS-NOUS FINANCER DAVANTAGE LA NUTRITION ?

- Investir dans la nutrition est indispensable pour l'atteinte des objectifs du PNDES (Axe 2 capital humain) et des ODD.
- Les enfants souffrant de retard de croissance sont plus exposés à l'âge adulte aux infections et aux maladies chroniques telles que le diabète et les maladies cardiovasculaires.
- Sans une bonne nutrition, ces mêmes enfants ont 12 fois plus de risques de succomber à des infections.
- 1 dollar investi en soutien à des actions de nutrition sur les trois premières années de la vie des enfants a un retour important sur investissement de 16 dollars.
- Au Burkina Faso, environ 409 milliards de F CFA (soit 7,7% du PIB) ont été perdus au cours de l'année 2012 à cause de la malnutrition (Etude Coût de la faim au Burkina Faso).
- Le retard de croissance est associé à des performances scolaires diminuées équivalant à 2 ou 3 années de scolarité perdues.
- Besoin de financement du Plan stratégique multisectoriel de nutrition
- Les dirigeants politiques qui mettent en application le droit à l'alimentation sont plus populaires parmi les électeurs

**1 \$ investi**  
à la naissance  
**= 16\$** pour  
la vie de l'enfant

### Argent de l'Etat perdu à cause de la malnutrition en 2012

7,7% du PIB soit  
**409 milliards**  
de FCFA  
perdus



## III. PROPOSITIONS POUR L'AUGMENTATION DU FINANCEMENT DOMESTIQUE EN FAVEUR DE LA NUTRITION

### Rappel des acquis

- Création d'une ligne budgétaire nutrition et dotation de 1 milliard de F CFA en 2017 dans le budget de l'Etat pour l'acquisition de 24,4% du besoin global national d'Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Emploi (ATPE) pour la prise en charge de la Malnutrition Aiguë Sévère.
- Augmentation de cinq cent millions de F CFA (500 000 000) en 2018.
- Existence du Fonds d'appui à la sécurité alimentaire (FASA) alimenté principalement par les partenaires hors-Etat.
- Existence d'une ligne budgétaire pour les cantines scolaires (18 milliards 882 millions en 2017-2018).



**1 milliard de FCFA** en 2017 pour l'acquisition de **24,4% du besoin global national** d'Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Emploi

**500 millions de FCFA en plus** pour le financement domestique en faveur de la nutrition en 2018



## Propositions à la COMFIB

1. Détaxation des prémix entrant dans l'enrichissement des intrants de prévention et de traitement de la malnutrition.
2. Augmentation de la ligne budgétaire nutrition au Ministère de la santé pour couvrir d'autres interventions prioritaires comme la supplémentation en vitamine A, la mise en œuvre de l'ANJE.
  - Proposition dotation de la ligne à 3.000.000.000 F CFA en 2019 et à 5.000.000.000 F CFA en 2020.
3. Apporter la part contributive de l'Etat au FASA.
4. Alimenter le fonds national de protection sociale (institué dans le décret portant institution d'un dispositif institutionnel de suivi évaluation de la protection sociale).
5. Alimenter progressivement la ligne santé hygiène et nutrition en milieu scolaire jusqu'à 6 milliards en 2020.
6. Création d'une ligne budgétaire pour les interventions sensibles à la nutrition dans le secteur WASH.
7. Propositions de financements innovants : en appeler à la responsabilité sociale des entreprises minières, de communications, des brasseries.



Direction de la nutrition,  
Secrétariat technique  
chargé de l'alimentation  
et de la nutrition  
et le SE-CNSA

